

Epreuve : 102 Matière : 0430 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Nathalie Heinich, dans son ouvrage La Fabrique du patrimoine, décrit l'inflation patrimoniale qui caractérise notre époque : nous sommes entourés par le patrimoine, par ce témoin du passé, au point que ce passé devienne parfois omniprésent en nos temps actuels. Le patrimoine est en effet une conjonction entre présent et passé : il est une trace du passé que l'on côtoie au présent. Notre rapport avec le patrimoine peut alors être différent : certaines œuvres ou traditions patrimoniales sont parfois oubliées, tombées en désuétude ou dégradées. D'autres se fondent dans le paysage et font partie de notre monde et de notre présent. D'autres encore, qui forment un patrimoine remarquable, sont le centre des attentions, se visitent, s'admirent, s'interrogent.

Faire vivre le patrimoine, c'est d'abord s'interroger sur le statut de ce qui fait notre patrimoine. L'UNESCO distingue un patrimoine culturel et un patrimoine naturel. En 2003, vient s'ajouter le patrimoine culturel immatériel. Le patrimoine représente ainsi les œuvres du passé — comme les édifices et les monuments, mais on pourrait aussi inclure les tableaux, les écrits, les compositions etc — et plus largement les traditions et les coutumes. Finalement, le patrimoine pourrait s'entendre comme la mémoire de notre culture, sa présence dans notre monde actuel, qui permet à la fois d'admirer le passé et de reconnaître un fondement à notre culture. Faire vivre le patrimoine, ce n'est pas tant faire revivre cette culture passée au présent, mais bien de l'activer, de faire évoluer le patrimoine parmi nous, de le replacer dans notre environnement présent.

Comment le patrimoine, témoin et trace de notre culture passée, peut-il trouver une place et un rôle dans la dynamique du présent ? Le patrimoine doit d'abord pouvoir être intégré dans notre environnement et nos territoires. Il ne s'agit pas alors de le rendre passif mais bien de le faire vivre auprès du public, notamment par la médiation. Intégrer le territoire à notre présent, c'est finalement faire vivre son histoire en le faisant revivre.

Le patrimoine est présent dans notre paysage, pour Nathalie Heilmich, il est même omniprésent. Lui trouver une place, c'est donc la nécessité de réfléchir à son intégration dans les territoires.

Quand on parle du patrimoine dans les territoires, il s'agit principalement des édifices et des monuments. L'enjeu sera leur gestion, qui à la fois doit pouvoir garantir d'éventuelles réclamations ou réparations, et qui devra aussi les intégrer aux constructions plus modernes ou à l'organisation logistique du territoire. Pour les monuments historiques, qui répondent à ces deux besoins, la gestion peut être commune : le Centre des monuments nationaux veille ainsi à ce qu'un monument qui appartient au patrimoine et donc à notre histoire nationale puisse être entretenu. L'appellation des monuments historiques protégés permet de même un soutien de l'Etat. Pour adapter cette gestion aux territoires qui accueillent les monuments, l'Etat peut aussi les déléguer aux collectivités territoriales. En 2003, la commission René Rémond distingue ainsi 176 monuments historiques à déléguer aux collectivités : pourtant, seuls 76 sont acceptés, face au coût financier qu'exige l'entretien et la gestion. Le patrimoine, qui ne cesse de s'étendre jour après jour, doit pouvoir trouver un budget pour assurer sa survie sur le territoire. La gestion commune, le soutien de l'Etat peuvent être des solutions. Un autre facteur entre aussi en compte si on s'interroge sur les bénéficiaires de ce patrimoine à même les villes : c'est ce que l'économiste Buchanan nomme le "passager clandestin", soit celui qui profite d'un bien ou d'un service sans laisser de trace économique. Le bâtiment qui peut être admiré par tous gratuitement peut alors justifier des taxes sur le tourisme par exemple, ou d'impôts dans les collectivités. Dans ce cas, la gestion financière du patrimoine peut relever de plusieurs acteurs : l'Etat, les collectivités territoriales et même le citoyen, qui tous profitent du patrimoine.

L'enjeu suivant sera d'intégrer logiquement le patrimoine sur le territoire, afin de faire coexister le passé et l'activité présente. Le monument se fonde parfois dans le décor pour créer naturellement le paysage urbain. Il est parfois un élément, un accessoire dans l'architecture globale de la ville.

La jurisprudence de la Place des Terreaux à Lyon illustre ce phénomène. Après la vente de cartes postales de la place, les architectes sont allés en justice pour réclamer le droit à l'image. Mais le jugement a estimé que la place n'était qu'accessoire et s'intégrait avec les monuments environnants. Finalement, c'était l'ensemble qui constituerait et faisait vivre la place des Terreaux. La législation des monuments historiques définissait auparavant les abords des monuments d'automatiquement 500 mètres. Aujourd'hui, ces abords se construisent en collaboration avec la commune, pour s'intégrer logiquement et se fonder dans la réalité du territoire environnant. C'est une réflexion autour de l'unité de la ville ou du territoire qui s'engage, pour répondre à des questions d'organisation de la vie quotidienne des habitants, mais aussi des questions esthétiques. Marc Fumaroli, dans L'Etat culturel, reprochait ainsi la construction du Centre Pompidou, à l'architecture très contemporaine, dans le paysage haussmannien de Paris. Il regrettait cette rupture de l'unité architecturale. On peut aujourd'hui penser que le Centre Pompidou, à son tour, entre dans notre patrimoine et permet au contraire de pouvoir admirer ce qui fait le patrimoine dans sa diversité, dans ses époques. C'est peut-être aussi ça inclure le patrimoine dans la dynamique du présent : non seulement l'inclure dans notre environnement, mais aussi aller avec le présent, avec le temps qui passe, et illustrer les changements. Dans la loi sur la création, l'architecture et le patrimoine de 2016, on remarque par exemple un changement de label : c'est désormais le label "Architectures contemporaines remarquables" qui remplace "Patrimoine du XX^e s.". Le nouveau label a comme condition de distinguer les créations architecturales qui ont moins de 100 ans. D'un patrimoine du XX^e siècle, nous démarquons maintenant un patrimoine en devenir, plus récent, et qui comme le Viaduc de Millau fait partie intégrante de nos vies.

Le patrimoine peut s'insérer dans nos territoires et nous donner l'opportunité de le côtoyer chaque jour, dans nos villes et parmi l'architecture qui se croise et se regarde au quotidien. Mais le patrimoine peut aussi avoir un rôle à jouer plus actif.

Le patrimoine n'est pas qu'une façade architecturale ou une collection enfermée et gardée dans un établissement. En accompagnant le public vers le patrimoine, on le fait vivre au présent.

Les biens culturels sont des biens dont on ne peut garantir la qualité avant d'en avoir fait l'expérience. La visite d'un site, d'un musée,

ou encore aller voir une pièce de théâtre peut dépendre de plusieurs facteurs : la condition météorologique, la présence d'outils interactifs ou bien l'accompagnement par des notices, des audios-guides, des guides. C'est finalement la médiation culturelle qui peut réellement faire vivre une œuvre jusqu'alors inconnue ou silencieuse sur son histoire ou ses richesses. Il s'agit donc dans un premier temps de rendre accessible, de faire voir ce qui est parfois fermé et caché aux yeux du public. Depuis 1991, les journées européennes du patrimoine permettent la visite gratuite et souvent guidée de monuments parfois inaccessibles aux visiteurs. L'intérêt dépasse parfois le monument : ces journées sont aussi l'occasion pour des bibliothèques d'exposer leurs collections patrimoniales, de les faire connaître au public. Transmettre ce patrimoine, c'est enseigner sur ce qui était peut-être oublié, et ainsi lui redonner un rôle, notamment celui de la démocratisation culturelle. Rendre attractif le patrimoine, œuvrer à sa valorisation, c'est par exemple l'inscrire dans le tourisme, dans des activités qui le rendent plus accessible. Récemment, la plateforme Netflix s'est associée avec la Cinémathèque française pour répondre à une mission de conservation et de valorisation du patrimoine cinématographique. Le premier accord tient à la restauration du film de 1927 Napoléon. Cette initiative, qui permettra déjà de pouvoir revoir un ancien film, rendra sûrement le patrimoine à la fois plus accessible et plus attractif. Napoléon pourra ainsi évoluer au milieu des créations contemporaines et sur une plateforme très utilisée aujourd'hui.

Le patrimoine peut en effet rentrer jusque dans notre quotidien, prendre place dans notre vie actuelle. Ainsi, il n'est pas rare que des monuments comme des châteaux proposent l'organisation de séminaires ou de mariages entre leurs murs. Des étapes de la vie professionnelle ou de la vie privée qui souhaitent avoir lieu dans des cadres exceptionnels riches de leur histoire et de leur art. La loi Aïllagan 2003 sur le mécénat prévoit ainsi non seulement des déductions fiscales de 60% mais aussi des contre-parties comme des services de visite-guidée ou la location du lieu pour des événements. Cette cohabitation du patrimoine culturel et d'une activité de la vie quotidienne peut aussi s'observer dans le cas des monuments religieux. En effet, tous les édifices religieux construits avant 1905 sont la propriété de l'Etat, des départements et des communes, qui laissent la gestion des cultes aux organisations religieuses : les cathédrales sont-elles alors des monuments qui participent au patrimoine culturel, ou des édifices culturels qui ont une utilité pour les croyants ? Les deux coexistent en fait, et les visiteurs et les touristes peuvent admirer un bâtiment alors que la messe se tient à côté d'eux. Le patrimoine culturel a ainsi sa place dans les activités de notre vie présente, et a même pu se rendre présent dans notre environnement numérique. Sur les réseaux so- .4.1.8..

Epreuve : 102 Matière : 0.4.30 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

ciaux, plusieurs musées et bibliothèques ont su rendre actif le patrimoine qu'elle possède, et même le faire interagir avec les internautes et les utilisateurs. Gallica sur Facebook propose ainsi chaque mois quatre monographies, peintures ou dessins, et les soumet au vote des utilisateurs pour en faire sa nouvelle bannière. Une initiative qui prend son sens sur les réseaux sociaux et permet de faire du patrimoine une présence qui coexiste avec tous.

Le patrimoine peut s'intégrer dans notre société, que ce soit par notre environnement ou par nos activités touristiques ou quotidiennes. En le faisant vivre parmi nous, on permet finalement sa renaissance.

La place du patrimoine dans notre vie actuelle, dans notre présent, peut être active, mais en cela elle réactive aussi une histoire, un passé. C'est à nous, au public cette fois, d'aller à sa rencontre.

Le loto du patrimoine lancé en 2018 et reconduit l'année suivante a interrogé sur ses bâtiments plus modestes, souvent oubliés, mais qui constituent tout de même notre patrimoine. Il a rendu visible cette inflation patrimoniale qui rend compliquée et lourde la gestion de tous ces monuments. La proposition de faire participer les citoyens, plus ou moins bien accueillie, met tout de même en avant cette nécessité de se préoccuper ensemble de ce patrimoine qui appartient à tous, qui forme notre culture commune. C'est finalement avoir la possibilité et vouloir redonner un souffle au patrimoine, le faire revivre, pour ensuite le rendre vivant. L'abbatiale de Conques a donné lieu à une commande publique, non pour une restauration à l'identique, mais pour y insuffler une modernité. C'est donc Soulages qui a peint ses vitraux, et a donné à l'abbatiale, en plus de sa dimension historique, une nouvelle dimension artistique. Redonner un nouveau souffle au patrimoine, c'est aussi utiliser une histoire qui s'est perdue, qui n'est plus.

actuelle, pour la faire vivre de nos jours. Dans certaines régions qui ont vécu une désindustrialisation, ce nouveau souffle bénéficie même à l'ensemble du territoire. Dans le nord, les anciennes mines de Lewarde en activité sont donc l'occasion de faire découvrir une culture dans le sens d'un mode de vie, d'une époque qui n'existe plus, et qui pourtant revit au fil des visites guidées. C'est à plus grande échelle l'objectif des éco-musées comme l'écomusée d'Alsace qui œuvre pour que ne se perdent pas les traditions et les modes de vie, et au-delà pour que ces traditions continuent à se faire vivantes et actives dans la communauté. Ce patrimoine culturel en partie immatériel garde tout de sa nature et de son rôle passé pour s'inclure dans la société présente.

Avoir accès au patrimoine, c'est donc réactiver et vivre avec notre histoire. C'est dépasser l'idée d'un temps figé pour faire coexister harmonieusement passé et présent. En Angleterre, la cathédrale de Coventry qui a subi les bombardements a été laissée en ruine. Les passants peuvent s'y arrêter et contempler la destruction qui jouxte la modernité des bâtiments alentours. Cette esthétique des ruines nous rappelle l'histoire, le passé, et le patrimoine laisse voir les effets du temps sur sa structure. C'est l'histoire qui peut être mobilisée et faire passer des messages à travers ses manifestations culturelles. C'est entre autre pour cette raison que le président Emmanuel Macron avait accueilli Vladimir Poutine à Versailles, signe de la symbolique de pouvoir et de richesse que continue à dégager le lieu. C'est aussi pour cette raison que la ville de Montpellier a choisi de refonder son quartier Antigone en imitant l'architecture et la sculpture gréco-romaine. Comme une reconnaissance de notre héritage culturel, comme aussi une façon de recréer un patrimoine riche en signification, qui revit et qui vit, qui fait aussi vivre autour de lui l'histoire et la vie quotidienne.

Le patrimoine, ce témoin du passé, peut s'intégrer dans notre environnement. La gestion du patrimoine est donc affaire de l'Etat, mais aussi des collectivités territoriales, pour réfléchir à une juste coexistence

de ce passé dans notre paysage présent. Pour le faire vivre pleinement dans notre dynamique actuelle, il faut accompagner le public pour rendre actif le lien ou l'œuvre patrimoniale, jusqu'à trouver dans nos activités une façon d'inclure cette culture passée. Plus que faire vivre le patrimoine, c'est finalement le faire revivre, c'est-à-dire prendre en compte son passé, son histoire, son importance dans notre culture présente pour pouvoir l'apprécier.

Le patrimoine est en fait vivant chaque jour autour de nous, dans nos rues, nos musées, nos bibliothèques ou nos archives. Mais le patrimoine, c'est aussi ce que nous construisons chaque jour et qui demeure. C'est pourquoi la directrice de la BnF Laurence Engel, quand elle aborde le dépôt légal dit dans "Refléter le monde, construire du commun", article des Chroniques de la BnF: "La BnF est et se veut le reflet du monde tel qu'il est. Dans la bibliothèque (...) ce qui est produit entre au jour le jour pour faire patrimoine".

